

Contrôle acoustique des bâtiments

Application

- Modification, rénovation d'ERP : établissements de santé, d'enseignement, sportifs, hôtels, logements...
- Étude de la mise en conformité avec les législations, normes en vigueur ou respect d'un cahier des charges.
- **Public** : architectes, promoteurs, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages, services techniques des collectivités, services travaux neufs, bureaux d'études.

Avantages

- Garantie d'un ouvrage conforme, optimisations financières et techniques des solutions.

AD Ingénierie possède pour cela :

- > du matériel de mesures et des logiciels reconnus de simulation : Acoubat & Rayplus,
- > l'entière connaissance des législations et des normes,
- > la maîtrise des techniques courantes et non courantes du bâtiment, des exigences fonctionnelles,
- > la connaissance des exigences métiers.



DONNÉES D'ENTRÉE

- Plans.
- Cahier de clauses techniques particulières (CCTP).
- Cahier des charges.

DESCRIPTIF PRESTATION

- > **Mesures sur site ou calculs prévisionnels**
 - Isolements de façades, isolement entre deux locaux mitoyens avec des zones de circulations.
 - Bruits d'impact.
 - Réverbération.
- > **Comparaison des résultats avec les exigences**
- > **Analyse, préconisation**

DOCUMENTS REMIS

Rapport d'étude et de contrôle.